

Ajaccio, le jeudi 23 janvier 2020



Mesdames, Messieurs,

Chers parents,

La réforme du baccalauréat technologique introduit une part de contrôle continu dans l'évaluation de nos élèves. Ce contrôle continu se compose des épreuves communes de contrôle continu (dites E3C) pour 30% de la note finale du baccalauréat et de la prise en compte du livret scolaire pour 10%.

La première série d'E3C a été programmée suivant un calendrier arrêté par chaque établissement entre la fin du mois de janvier et le début février. Quatre épreuves sont prévues : une épreuve d'histoire-géographie d'une durée de deux heures, une épreuve de mathématiques également de deux heures et deux épreuves de langues vivantes d'une heure chacune.

Votre enfant a été préparé à la passation de ces épreuves depuis la rentrée de septembre par ses professeurs qui ont eux-mêmes sélectionné les sujets. Votre enfant est donc assuré d'être évalué sur des thèmes du programme qui ont été traités en classe. Ces épreuves ne recèlent aucune difficulté particulière. Elles ont été conçues au contraire, comme tout contrôle continu, pour avantager les élèves, prendre en compte leur travail et leur progrès.

Nous avons veillé depuis le début, en lien étroit avec les chefs d'établissement, à ce que cette réforme du baccalauréat soit mise en œuvre dans les meilleures conditions.

J'attire votre attention sur le fait que les E3C sont des épreuves obligatoires du baccalauréat qui en conditionnent l'obtention. La présence de votre enfant à chaque épreuve est donc indispensable.

Au-delà même du risque pris par un élève de ne pas se présenter à une épreuve du baccalauréat, c'est l'avenir de nos élèves, de vos enfants, qui se joue, leur poursuite d'études, mais aussi leur rapport au savoir, à la transmission et au respect des règles.

L'équipe de direction du lycée se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision sur la passation de ces épreuves.

La Rectrice de l'Académie de Corse



Julie Benetti